

1. [Accueil](#)

Vidanges/Chasses

Vidange barrages réservoirs Etat initial Paramètres morphologiques de la retenue physico-chimiques de la retenue

[Tout déplier](#)

Données ciblées

Régime hydrologique

- Débits caractéristiques en amont de la retenue coïncidant avec la période de vidange
- Risques de [crue](#) et/ou d'orage
- Artificialisation du régime hydrologique par les ouvrages amont
- Présence ou non d'aménagements à capacité de stockage ou déstockage localisés en amont de la retenue

Caractéristiques morphologiques

- Topographie de la retenue (Volume de la retenue, bathymétrie, temps de renouvellement, profil en long, ...)
- Historique de la bathymétrie (dans les mesures des données disponibles)
- Nature des fonds, granulométrie dominante
- Distribution des dépôts sédimentaires (carottage)
- Stabilisation ou au piégeage des sédiments par la végétation hélophyte
- Présence d'ouvrages (naturels ou artificiels) en queue et dans la retenue
- Taux de renouvellement

Paramètres physico-chimiques

- Analyse des sédiments et de l'eau interstitielle avec mesure de la demande en oxygène dissous pour différentes concentrations de MES
- Evaluation des niveaux de contamination des sédiments (voir seuils R1, R2, S1, N1 et N2 fixés par l'arrêté du 09/08/2006), des lixiviats, étude des phénomènes de relargage par les sédiments
- Analyse de l'eau (profil thermique, stratification de l'oxygène, de l'ammoniaque, état de la stratification du plan d'eau à l'approche de la cote minimale d'exploitation, mesure de la teneur en phosphate, en phosphore total en cas d'eutrophisation)

Fonctionnement et organes de gestion de la retenue

- Disposition des organes de vidange (Plans, indication des cotes, ...)
- Consignes particulières
- Marnage, transferts de bassin à bassin, ...
- Existence d'un culot non vidangeable (différence entre la côte du radier de la conduite de vidange et le ou les points les plus bas du plan d'eau)
- Données de 1er niveau (impact potentiel faible) Les données attendues correspondent à celle d'incidences potentielles faible sur le compartiment concerné. Les paramètres sont décrits à minima en s'appuyant sur des descriptions de terrain et/ou sur l'analyse de données disponibles sans toutefois nécessiter des études poussées.
- Données de 2ème niveau (impact potentiel modéré à important) Les données attendues correspondent à celles d'incidences potentielles importantes sur le compartiment concerné en lien avec les enjeux biodiversité. La description des paramètres est plus élaborée et nécessite souvent le recours à des protocoles de collecte des données associés à des opérations de terrain planifiées sur plusieurs saisons.
- Données de 3ème niveau (impact potentiel majeur) Ces données peuvent s'avérer nécessaires pour les compartiments susceptibles d'être très fortement modifiés dans le temps et/ou l'espace. La description de certains paramètres est approfondie, en fonction des spécificités du projet, de la nature et de l'étendue des impacts nécessitant de :
 - De recourir à des protocoles particuliers non encore standardisés ou en cours de mise au point et/ou à des méthodes d'analyse poussées ;
 - D'efforts d'investigation plus importants en termes de nombre de stations, d'étendue ou de durée de campagnes d'études.

Pour les projets présentant par leur nature des risques d'impact importants (dragages, hydroélectricité...), les niveaux d'attendus sont à minima ceux du deuxième niveau sachant que par défaut les données de premier niveau sont incluses dans les données de deuxième niveau.

Un avertissement placé sous la légende rappelle que les données de l'état initial sont des recommandations à adapter en fonction des projets et des enjeux biodiversité et n'ont en aucun cas un caractère d'opposabilité.

Avertissement : les données ciblées sont des recommandations à adapter en fonction des projets et n'ont en aucun cas un caractère d'opposabilité

Imprimer

[Télécharger](#)